

Formation initiale des membres du CHSCT (Entreprises de moins de 300 salariés)



Objectif de la formation



Ce stage permet d'acquérir l'ensemble des bases légales. À l'issue de cette formation, les membres du CHSCT disposeront des clés pour mener à bien leurs missions. Ce stage offre une vraie lecture des prérogatives du CHSCT, et apporte des réponses concrètes quant à la mise en œuvre des actions. Les exercices permettent de se projeter dans l'exigence des travaux du CHSCT et dans l'urgence de leurs actions liées à des événements graves et imminents.

Points forts de la formation



- ✓ Intervenant expérimenté et spécialiste du CHSCT
- ✓ Exemples pratiques lors de la formation
- ✓ Cas pratiques (*vidéos témoins*) et visite des locaux
- ✓ Apport pédagogique complet (*fiches, modèles, documents INRS...*)
- ✓ Évaluations des connaissances à l'issue du stag

Détail du programme



DURÉE DU STAGE
3 jours

INTERVENANT
Juriste spécialiste du CHSCT

PRIX
Tarif conforme
au Décret en vigueur

devis@osezvosdroits.com

01 79 75 22 26

www.osezvosdroits.com
blog.osezvosdroits.com

Définition du CHSCT - genèse et mise en place

- Le CHSCT dans l'histoire
- Mise en place et implantation du CHSCT
- La personnalité morale du CHSCT
- L'effectif et le périmètre de l'instance
- L'intégration du CHSCT au sein de la DUP
- Notion commune des « conditions de travail »
- Droit à la formation CHSCT

Les différents acteurs du CHSCT

- Les représentants du personnel
- Le Président du CHSCT
- Participants avec voix consultative
- Interlocuteurs extérieurs (*CRAMIF, CARSAT, Inspecteur...*)
- La coopération avec les autres instances (*CE, DP*)

Cas pratique : « Quelle instance est compétente pour agir ? »

Les règles de fonctionnement du CHSCT :

- Le règlement intérieur de l'instance
- La désignation et rôle du Secrétaire
- Le rôle du Président du CHSCT
- Le statut protecteur des élus
- L'obligation de discrétion au CHSCT
- Les différentes réunions du CHSCT
- L'ordre du jour des réunions
- Le recours au vote en réunion
- Le déroulement des séances
- Le procès-verbal de réunion

Les moyens de fonctionnement du CHSCT

- Matériel nécessaire au CHSCT
- Les différents registres et le document unique
- Le crédit d'heures, liberté de circulation
- Communication et droit d'affichage
- Recours aux experts agréés

Jour 1

Formation initiale des membres du CHSCT (Entreprises de moins de 300 salariés)



Détail du programme



DURÉE DU STAGE 
3 jours

INTERVENANT 
Juriste spécialiste du CHSCT

PRIX 
Tarif conforme
au Décret en vigueur

devis@osezvosdroits.com 

01 79 75 22 26 

www.osezvosdroits.com 
blog.osezvosdroits.com



Missions d'investigation et droit d'alerte du CHSCT

- Inspections régulières et enquêtes accidents
- L'obligation de sécurité des acteurs
- La faute inexcusable de l'employeur
- Droit d'alerte du CHSCT et retrait des salariés

 Cas pratique : « Mon expertise est-elle justifiée » ?

Processus de consultation

- De l'information à l'avis rendu par le CHSCT

 Cas pratique : « Quand dois-je être consulté » ?

L'entrave au fonctionnement du CHSCT

Transmission de l'information du CHSCT

- Analyse des informations courantes
- Obstacles à la compréhension de l'information
- Formaliser un plan de communication

 Cas pratique : Faire passer une information claire aux salariés

La maladie professionnelle, l'accident de travail et de trajet

- Maladie professionnelle (ou d'origine) - quèsaco ?
- Procédure de reconnaissance de la maladie
- Définir l'accident de travail et de trajet
- Procédure de reconnaissance de l'accident de travail ou de trajet
- Coûts d'un accident ou d'une maladie professionnelle
- Quelques chiffres sur l'invalidité

La pénibilité au travail

- Le nouveau dispositif et ses conditions d'acquisition
- L'utilisation du compte pénibilité
- Les critères de pénibilité
- La démarche à suivre pour utiliser son compte
- L'intervention du CHSCT sur la question de la pénibilité

L'analyse d'un accident de travail

- L'utilité de la méthode de « l'arbre des causes »
- Comment recueillir les éléments de l'accident
- Analyse de la situation de travail
- Le recueil des faits

 Cas pratique : Déterminer la notion de « faits objectifs » ?

- Les entretiens à la suite de l'accident
- La méthode d'analyse des faits

 Cas pratique : Les questions à se poser pour analyser un accident

- La construction de l'arbre des causes
- Les mesures correctives après analyse

 Cas pratique - réalisation d'un arbre des causes

Jour 1

Jour 2

Formation initiale des membres du CHSCT (Entreprises de moins de 300 salariés)



Détail du programme



La prévention des risques professionnels

- Définition de la prévention
- L'obligation de prévention de l'employeur
- Définition des termes (*Risque, danger et dommage*)
- Les T.MS
- La spécificité des RPS
- Les enjeux de la prévention

Analyse et évaluation des risques

- L'évaluation des risques : L'affaire de tous !
- Le document unique (*DUERP*)
- La mesure des risques
- L'évaluation des risques
- Retranscription dans le DUERP

 **Cas pratique : Analyse d'une situation de travail**
(*inclus visite de site*)

Jour 3

DURÉE DU STAGE 
3 jours

INTERVENANT 
Juriste spécialiste du CHSCT

PRIX 
Tarif conforme
au Décret en vigueur

devis@osezvosdroits.com 

01 79 75 22 26 

www.osezvosdroits.com 
blog.osezvosdroits.com

 **VOS DROITS**
.com